

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 34 (1898)

Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIV^{me} ANNÉE

N^o 3



BIENNE

1^{er} Février 1898

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Le drapeau vaudois. — A la patrie vaudoise. — L'intérêt — Réorganisation des écoles normales. — J.-J. Lochmann. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

LE DRAPEAU VAUDOIS

Bravo, peuple vaudois, tressaille; encor bravo!...
Chante, c'est le succès! Salut à ton drapeau!
Ton drapeau! Le vois-tu? Vois comme il se balance
Fièrement!... Il est fait du vert de l'espérance
Et du blanc le plus pur, symbole à tous les yeux
Du triomphe final que t'accordent les cieux.
Le voilà, redisant l'honneur et la puissance
De ton idée à toi, grande de l'espérance,
De cette liberté que tu rêvas en vain,
De cette liberté que tu reprends enfin,
Et que nous saluons tous d'une immense joie
Dans les chères couleurs de ce lambeau de soie.

A. FLAVIEN.

A LA PATRIE VAUDOISE

Dans ce beau jour où ton indépendance
Fut proclamée, ô pays bien aimé,
Tes heureux fils tressaillent d'espérance
Et dans leur cœur plus d'un vœu s'est formé.

Groupés ensemble autour de la bannière
Qui dit à tous : « Patrie et liberté! »
Ils ont promis, l'âme vibrante et fière,
De travailler à ta prospérité.

E. BUDRY.

L'INTÉRÊT

I.

Je n'oublierai jamais la première leçon d'arithmétique à laquelle j'assistai à l'école normale de Porrentruy. J'arrivais avec l'idée que j'étais fort en calcul. N'avais-je pas résolu à peu près tous les problèmes de *Fabri*? Je savais la règle de trois, la règle d'intérêt, la règle de société sur le bout du doigt, comme aussi la merveilleuse règle conjointe, aux résultats infaillibles. Mais je n'avais aucune notion de théorie. Les régents de ce temps-là n'étaient ni le maître-explicateur que rejette Jacotot, ni le maître-questionneur qu'il demande. On vous montrait le *comment*, mais on ne se mettait pas en peine du *pourquoi*.

J'étais entré à l'école normale six mois après les autres élèves, sans examen, et l'on en était aux *propriétés des nombres entiers*. Pour la première fois j'entendis résonner à mes oreilles les mots de *nombres premiers*, de *facteur*, de *multiple*, de *commun diviseur*. Je n'y comprenais rien et j'étais ébahie de la science du professeur et du savoir des élèves, qui maniaient ces mots comme s'il se fût agit de choses ordinaires. « Jamais, me dis-je, tu n'arriveras à cette hauteur. »

Eh bien, c'est un sentiment analogue qui vous saisit, quand vous abordez la pédagogie de Herbart. On cherche le sens des mots *intérêt*, *gouvernement*, *association*, *degrés historiques*, *degrés formels*, *concentration*, *aperception* et de plusieurs autres, et on ne le trouve pas, et l'on se dit : « Ce sont des nuages allemands, laissons-les; y verra clair qui pourra. »

Telle fut l'impression que j'éprouvai il y a quelques années, lorsque j'entrepris de lire l'*enseignement éducatif* de Tuiskon Ziller, disciple de Herbart (*Der erziehende Unterricht*). Des mots d'une ligne (*Abiturientenentlassung*, *Herrschafitsverhältnisse*), des phrases d'une page, avec l'idée principale à la fin, des alinéas de 12 pages!

Et ce qu'il y a de désolant dans une telle étude, c'est qu'il faut lire, sans se décourager, jusqu'à la dernière page, avant de pouvoir comprendre la première. Il n'en est pas de ce domaine comme de la géométrie, où l'on peut comprendre d'emblée la première page et les suivantes à l'aide de celles qui précédent. Ici c'est l'inverse qui a lieu, c'est au moyen du tout que l'on comprend les parties. Aussi n'est-ce que demi-siècle après la mort de Herbart que l'on a commencé à le comprendre, qu'une partie du corps enseignant allemand s'est enthousiasmé de sa pédagogie, et qu'il en est arrivé quelques lambeaux, en France, en Belgique et dans la Suisse romande. *L'Ecole normale de Peseux*, bulletin de ses anciens élèves, en a parlé dans quelques articles ; on aura lu les articles intéressants de M. L. Henchoz

sur la *concentration* (herbartienne) dans l'enseignement, articles parus dernièrement dans l'*Educateur*; mais c'est surtout le magistral *Rapport sur l'enseignement éducatif* de M. François Guex, directeur des écoles normales vaudoises, qui est propre à orienter sur le contenu de cette pédagogie. Aujourd'hui, je voudrais essayer de dire quelque chose de l'*intérêt*, non pas pour épouser ce que ce mot renferme dans la pédagogie de Herbart, mais simplement pour en faire comprendre l'importance. La place et le rôle qu'il doit jouer dans l'éducation, exigeaient des développements que je ne pourrai qu'effleurer dans cet article.

J. PAROZ.

De la réorganisation des écoles normales

III.

Mais regardons plus loin. Quel est le peuple le plus puissant du monde ? Quel est le peuple qui se distingue entre tous par son énergique individualité et par son amour pour la liberté ? Quel est le peuple qui estime la vérité à son plus haut prix ? Ce sont les Anglo-Saxons, la plus grande nation depuis que le monde existe. Eh bien, tous ces grands citoyens, tous ces grands hommes ont passé, presque sans exception, par un internat, et par un internat qui n'a guère changé depuis deux cents ans. Vous avancez, dans votre rapport, que le système d'éducation de la France, l'internat, rend les Français inférieurs aux Anglo-Saxons. J'ai aussi lu le livre auquel vous empruntez cette donnée, mais l'application que vous en faites est erronée.

Le très remarquable article de M. Devinat, que vous citez, est en effet intéressant en théorie, mais impossible en pratique. Votre surveillance, impérieusement exigée par l'externat, dégénérerait en espionnage, et la règle disciplinaire serait, pour les élèves et pour les familles chez lesquelles ils se trouveraient, une école de tromperie. Quant à vos éloges concernant Küssnacht, je puis vous déclarer que d'après des informations prises sur place, et à bonne source, là non plus tout ce qui brille n'est pas or.

Quant à M. Buisson, sur l'autorité duquel vous vous basez, il est trop haut placé pour pouvoir connaître suffisamment les circonstances toutes particulières dans lesquelles nous nous trouvons, et ce qu'il avance s'applique aux internats français dont l'organisation est tout autre que chez nous. Ni les lycées français, ni les écoles congréganistes ne peuvent être comparés à notre école normale de Porrentruy, parce que les principes qui sont à la base de leur organisation sont tout autres que chez nous.

Je trouve à page 18 : « Nous devons rendre l'internat responsable du peu de sociabilité des jeunes instituteurs. » Cette assertion n'est pas fondée, au contraire, je trouve et on trouve les jeunes instituteurs seulement trop sociables ! Quant aux usages du monde, le frac et le chapeau de soie sont abolis, et nous n'en voulons plus.

Je trouve, à page 23 du rapport, une assertion complètement fausse si elle s'adresse à l'école normale de Porrentruy. Les jeunes gens ne sont pas toujours enfermés ensemble; au contraire, sauf pendant les heures de travail, ils sortent quand ils veulent et vont où bon leur semble. Ils sont en contact avec la société. Mais cette liberté a aussi son côté désavantageux, comme plusieurs parents l'apprennent à leurs dépens. Oh ! certes, moi non plus, je ne crois pas

que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, ni à Porrentruy, ni ailleurs ; mais si l'on arrive à établir des chambres destinées à des groupes de 3 ou 4 élèves travaillant ensemble, les partisans de l'externat n'auront-ils pas obtenu presque tout ce qu'ils demandent ? Car qu'il s'agisse d'externat ou d'internat, la question des programmes et du choix du personnel enseignant est la même. Le côté économique et financier devra encore longtemps aussi être pris en considération lorsqu'on parle chez nous de l'enseignement public. Votre magnifique tableau représentant l'élève dans sa chambre d'externat, passant de belles heures au foyer intime d'une belle famille, me charme et me ravit ; mais c'est un article très rare, très cher et en tout cas qui n'est pas à vendre.

La plainte générale actuelle n'est pas seulement le surmenage de l'élève, mais surtout le bariolage des programmes. Aujourd'hui, dans la période d'équilibre instable que nous traversons, un citoyen quelconque entrevoit-il quelque chose qui pourrait être utile à lui-même ou aux autres, bien vite il trouvera quelqu'un disposé à faire entrer sa nouvelle idée dans les programmes, au risque de faire éclater la tête de l'élève consciencieux qui croit encore que tout est possible. Le rapport de la commission donne dans ce travers, car non content d'ajouter aux programmes les dérivées, la trigonométrie, l'anglais, il y fait figurer encore le travail, l'assurance, le capital, la propriété, l'échange, la monnaie, le crédit, le salaire, l'intérêt, l'impôt, le budget, en un mot le socialisme complet ; c'est pour moi une énigme que Messieurs les rapporteurs aient pu écrire tout cela en se prenant au sérieux. Vous exigez les travaux manuels, d'ailleurs déjà introduits à l'école normale ; mais ces travaux ne pourront jamais être considérés que comme un utile délassement. D'un autre côté vous vous déclarez d'accord, Messieurs les rapporteurs, avec M. Jegerleher, qui prétend qu'à Wettingen, à cet éternel Wettingen, on laisse les travaux de jardin, de maison, aux domestiques.... Oui, c'est là où vous en venez, aux domestiques, comme s'il y avait des parias chez nous, comme si ces travaux avaient quelque chose de déshonorant. Et c'est chez nous qu'on se fait de pareilles idées ! Dans ce cas ne parlons plus dans notre enseignement d'égalité, de fraternité, de simplicité. J'ai été heureux, dans ma vie, d'avoir appris à tout faire, et cela dans ma jeunesse. Et maintenant encore, à mon âge, on peut me voir balayer devant ma maison ou faire tout autre ouvrage, si les circonstances ont empêché la personne préposée à cela de faire son travail. J'ai toujours cru, et je crois encore, que jamais le travail ne déshonorera l'homme.

Pour finir, je vous adresse cette question : Croyez-vous que la campagne menée contre l'école normale sera d'une utilité absolue pour nos écoles ? Croyez-vous que son principal promoteur n'ait eu en vue que le seul bien de l'école ? J'ai des raisons qui me permettent d'en douter. Et une chose dont je suis sûr, c'est que tout le bruit que l'on fait dans le Jura autour des écoles normales ne retentira pas d'une façon favorable dans les salles du Grand Conseil. Je vous propose par conséquent d'attendre que les autorités préconsultatives aient dessiné des grandes lignes du plan général de la réorganisation des écoles normales du canton pour formuler vos vœux et vos désirs pour le Jura et de charger le Comité central d'intervenir quand le moment propice sera venu. Je sais pertinemment que le Jura ne fera pas une exception dans la sollicitude que nos autorités cantonales vouent à une question ayant trait à la base même de toute notre instruction publique.

J.-F. LANDOLT.

Des roses autour d'une croix, voilà le symbole de la vie humaine.

On a plus d'avantage qu'il ne semble à s'oublier soi-même pour ne songer qu'aux autres.

EDMOND THIAUDIÈRE.

† J.-J. LOCHMANN

Lausanne a perdu le 23 décembre 1897, dans la personne de J.-J. Lochmann, le doyen de ses habitants en même temps qu'une de ses personnalités les plus connues et les plus sympathiques. Depuis plusieurs mois déjà, le déclin des forces avait obligé ce beau et robuste vieillard à renoncer à toute occupation suivie; il ne sortait plus.

Jean-Jacques Lochmann était né le 14 avril 1802, à Hanau sur le Mein, près de Francfort, d'une famille française venue en Allemagne à la suite de la révolution de l'édit de Nantes, et qui aurait alors changé en *Lochmann* son nom de *Dupertuis*. C'est du moins une légende de famille, qu'aucun document ne permet de contrôler.

Quoi qu'il en soit, c'est en 1827 que J.-J. Lochmann vint à Lausanne. Il avait fait en Allemagne des études universitaires et, très jeune, s'était occupé d'enseignement. Son intention était d'apprendre plus à fond le français. Reçu avec beaucoup de bienveillance par le professeur Monnard, il renonça à son dessein primitif de se fixer à Genève. Bientôt il était maître de mathématiques à l'école normale. En 1831, il épousait la fille aînée du professeur Develey, recteur de l'académie de Lausanne. En 1833, il se faisait naturaliser Suisse et acquérait la bourgeoisie vaudoise de Renens.

En 1836, le demi-canton de Bâle-Campagne, nouvellement constitué, ayant créé un poste d'inspecteur d'écoles, le fit offrir à J.-J. Lochmann, qui accepta et remplit ces fonctions pendant trois ou quatre ans, avec la conscience et le zèle qu'il mettait à toute chose. Mais il avait la nostalgie du Léman, et en 1840 il accepta une place de maître au collège et à l'école moyenne de Rolle. Bientôt après il est directeur de cet établissement et le reste jusqu'en 1845. Il revint alors à Lausanne donner des leçons dans diverses écoles particulières.

A partir de 1853, date de la mort de M^{me} Lochmann, le défunt voua la plus grande partie de son activité à des œuvres de bienfaisance. Il fonde le bureau « de mendicité » et plus tard « bureau central de bienfaisance ».

Pendant cinquante-cinq ans, J.-J. Lochmann a été membre actif de la Société vaudoise d'utilité publique; il l'a présidée pendant trente ans. Il fut, en 1863, membre fondateur de la Colonie professionnelle de Serix, près d'Oron. En 1854, il avait été appelé à faire partie du comité de la Buanderie « Haldimand », que ce généreux philanthrope venait de fonder; Lochmann a dirigé la maison jusqu'au moment où elle a fait retour à la commune, avec un fonds de réserve de 70,000 fr. Si nous signalons encore les écoles enfantines et la colonie des jeunes filles du Châtelard près Lutry, nous aurons à peine achevé l'énumération des œuvres entre lesquelles Lochmann partageait son infatigable activité. Membre honoraire de la Société cantonale de gymnastique, J.-J. Lochmann avait pratiqué longtemps les exercices corporels, auxquels il devait sans doute sa robuste vieillesse. Il a traduit en français avec le regretté Dufresne l'*Ecole de gymnastique*, de Niggeler. J.-J. Lochmann était resté fidèle à la cause de l'instruction publique, et au congrès de Lausanne, le 14 juillet 1879, il versait une somme de cent francs pour constituer un fonds destiné à ouvrir des concours en vue d'élaborer les meilleurs manuels destinés à l'enfance. M^{le} Progler, de Genève, s'associa au donateur et remit une somme de 20 francs dans le même but. C'est là l'origine de notre fonds Lochmann-Progler qui, au 31 décembre 1897, s'élevait à la somme de 223 fr. 50.

Lochmann fut avant tout un laborieux. Sa capacité de travail était considérable, et il l'a conservée jusqu'à la fin. Ce que d'autres demandent aujourd'hui aux pouvoirs publics de le faire, il le faisait lui-même, modestement, sans bruit, sacrifiant sa personne et ses aises pour son prochain.

Le jour de Noël une foule nombreuse et recueillie a accompagné avec respect et avec reconnaissance jusqu'au tombeau la dépouille mortelle de ce beau vieillard dont toute la vie a été consacrée au bien public.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Une géographie à l'usage des gens du monde.** Afin de combler une lacune qui a été souvent signalée dans notre littérature nationale, les Sociétés suisses de géographie ont résolu de favoriser de tout leur pouvoir la publication d'une « Géographie de la Suisse » à l'usage des gens du monde, du grand public instruit et cultivé.

Les délégués des sociétés suisses de géographie, réunis à Lausanne les 25 et 26 septembre 1897, ont décidé à l'unanimité d'ouvrir un concours pour la rédaction de cet ouvrage. Tous les savants suisses, ainsi que les savants étrangers domiciliés dans notre pays, peuvent y prendre part. Le délai pour l'envoi des ouvrages au jury expirera le 10 mars 1898. Ce jury, composé d'un membre nommé par chaque société, de deux jurés étrangers élus à la majorité par les jurés suisses, parmi les notabilités géographiques de langue allemande et française et du président de la Société géographique de Genève, est constitué de la manière suivante : MM. *Edouard Brückner*, professeur de géographie à l'université de Berne; *Robert Hotz-Linder*, professeur de géographie à Bâle; *A. Penck*, professeur de géographie à l'université impériale et royale de Vienne (Autriche); *Elisée Reclus*, à Bruxelles; *William Rosier*, professeur de géographie à Genève; *O. Stoll*, professeur de géographie à l'université de Zurich; *Th. Zobrist*, professeur de géographie à Porrentruy et *Arthur de Claparède*, Dr en droit, à Genève, *président*.

L'ouvrage projeté ne doit point être un livre de classe, un manuel destiné à l'enseignement; il sera écrit en vue du grand public, de manière à fournir une lecture facile aux gens instruits. Ce livre, qui ne devra pas dépasser 600 pages, format grand in-8°, avec illustrations dans le texte, planches et cartes, paraîtra, sous les auspices de la Société de géographie de la Suisse, en deux éditions, en français et en allemand.

Une somme de 500 francs sera mise par les Sociétés de géographie à la disposition du jury. Les conditions du concours peuvent être réclamées à Monsieur le président du jury pour la *Géographie de la Suisse*, à l'Athénée, Genève.

— **Société pédagogique.** La Société pédagogique genevoise a eu le privilège d'entendre, le mois passé, trois conférences de M. le professeur L. Duparc, délégué par le gouvernement genevois au Congrès géologique de Saint-Pétersbourg. Dire quel intérêt a soulevé l'éminent professeur dans la relation de ses voyages dans les diverses régions de la Russie serait superflu. Nous voudrions pouvoir faire revivre ici les récits rapides, originaux, mouvementés par lesquels le conférencier nous a transportés dans cet immense empire des tsars, qu'il a visité non seulement en géologue, mais en voyageur que tout intrigue et qui s'est plu à observer les manifestations diverses d'une civilisation faite de la pénétration réciproque de l'esprit de l'Orient et du tempérament occidental. Aussi est-ce avec une riche moisson des renseignements les plus variés que la région de la Volga, Moscou et ses églises, les mines de l'Oural aux incalculables richesses, la pittoresque Finlande, le monde volcanique du formidable Caucase, Bakou et ses ruisseaux de pétrole, la souriante Crimée ont défilé successivement à nos yeux en une suite de tableaux rendus plus vivants

encore par de nombreuses photographies, et décrits avec la précision du savant allié à la verve d'un esprit curieux qui a tout vu parce que tout l'intéresse.

Ajoutons que M. le professeur Duparc est venu grossir notre nombre en se faisant recevoir membre de notre section. Le corps enseignant universitaire, représenté déjà parmi nous par plusieurs sociétaires, donne ainsi aux instituteurs primaires une belle preuve de solidarité et montre qu'un esprit de caste ne saurait exister dans les rangs de tous ceux qui, à des titres divers, mais également méritoires, conduisent l'enfant, puis le jeune homme à son éclosion intellectuelle et morale. Du contact de la haute culture des uns et des incessantes préoccupations pédagogiques des autres naîtront des idées, sortiront des jugements qui ne pourront être que profitables aux intérêts généraux de notre enseignement public.

Le programme des cours publics de l'Aula nous annonce les deux conférences que M. Guex, directeur des écoles normales du canton de Vaud, donnera les 15 et 18 février, sur « *les tendances de l'école contemporaine* ». Le sujet choisi, la personnalité du conférencier permettent bien de prédire qu'il y aura, ces jours-là, salle comble à l'Aula.

L. G.

NEUCHATEL. — **Enseignement des langues vivantes.** Le Dr Schacht, professeur à Yverdon, a fait à Chaux-de-Fonds une conférence sur l'enseignement des langues vivantes. M. Schacht est partisan de la méthode directe; il base son enseignement sur les tableaux de Hölzel et sur le manuel de MM. Alge et Hamburger de Saint-Gall. Il paraît que la nouvelle méthode est introduite au Locle depuis un an et qu'elle donne des résultats très satisfaisants.

FРИBOURG. — † **J. Barras.** On annonce la mort, à Bulle, de M. J. Barras, ancien professeur et inspecteur scolaire. Il était âgé de 82 ans.

M. Barras débute comme instituteur primaire. Grâce à son travail et à son goût pour l'étude, il devint, au bout de quelques années, professeur à l'école secondaire de la Gruyère et, plus tard, inspecteur scolaire pour les trois districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse. Tous ces postes, il les occupa avec distinction. Il consacra ainsi cinquante années de son existence à la cause de l'instruction publique dans son pays. C'est à lui que la Gruyère doit le relèvement de son niveau intellectuel et la place honorable qu'elle occupe dans l'échelle des examens fédéraux.

JURA BERNOIS. — **Ecoles normales.** Les examens en obtention du brevet d'instituteur primaire auront lieu comme suit à Porrentruy : Examens écrits : les 14, 15 et 16 mars; examens oraux : les 1^{er} et 2 avril.

Outre les élèves de l'école normale, il se présentera à ces examens 25 jeunes filles des différentes écoles secondaires du Jura.

Les examens de promotion pour les deux classes inférieures de l'Ecole normale de Porrentruy sont fixés au mardi 29 mars; ceux d'admission à cette école pour une nouvelle série, aux 30 et 31 mars. Les vacances de Pâques de cet établissement auront lieu du 4 au 25 avril.

Les examens de fin d'année à l'école normale de Delémont sont fixés aux 4 et 5 avril.

BERNE. — **Légs.** Mme Berset-Muller, décédée il y a quelque temps à Berne, a institué comme légataires la Confédération suisse et la ville de Dresde, dont la défunte était originaire. La ville de Dresde devra créer un établissement pour jeunes filles sur le modèle de la Victoria, à Wabern. La propriété du Melchenbühl, près de Berne, qui appartenait à la défunte, est destinée à devenir un asile pour instituteurs et institutrices allemands ou suisses d'origine, quelle que soit d'ailleurs leur confession, et qui ont passé 20 ans au moins au service de l'école en Suisse.

La part nette qui reviendra à la Confédération sur ce legs est évaluée à un million au moins. Honneur à la mémoire de la généreuse donatrice !

— **Extraits d'une circulaire de la Société cantonale des instituteurs.** Le comité central a l'avantage de porter à votre connaissance les questions suivantes et vous prie de les discuter dans vos sections :

1^o En exécution d'une décision de l'assemblée des délégués, le comité central s'est adressé aux comités des sections pour obtenir les noms des instituteurs et des institutrices qui ne font pas encore partie de notre association. Ces listes nous sont parvenues de toutes les sections, à l'exception d'une seule. Il en résulte que 76 instituteurs primaires et 154 institutrices primaires, ainsi que 58 maîtres secondaires et 25 autres personnes enseignantes (maîtres dans des asiles, etc.) ne sont pas membres de la société cantonale. Pour la ville de Berne, cette statistique ne concerne que les instituteurs primaires, les professeurs de l'université et des autres établissements supérieurs d'instruction ne pouvant pas être gagnés à notre cause. Les maîtres des écoles secondaires sont en grande majorité avec nous. Le comité central pense qu'en application du § 4 des statuts, nos efforts doivent tendre surtout à compléter l'état de nos sociétaires en nous adressant aux membres du corps enseignant primaire des écoles publiques.

Dans les 16 sections suivantes, Aarwangen, Bolligen, Brienz, Graffenried, Grindelwald, Jegenstorf, Laupen, Meiringen, Nidau, Oberbourb, Obersimmental, Franches-Montagnes, Schwarzenbourg, Schwarzenegg, Täuffelen et Utzenstorf, tous les instituteurs et toutes les institutrices font partie de l'association. Dans 17 autres sections, il ne manque que 1 ou 2 membres du corps enseignant; dans 19 autres, il en manque 3 à 6. Nous avons à noter de plus grandes lacunes dans les 11 sections d'Aarberg (6 instituteurs et 8 institutrices), de Berthoud (1 et 6), de Delémont (5 et 6), de Cerlier (3 et 8), de Frutigen (6 et 13), de Melchnau (2 et 10), de Porrentruy (10 et 2), de Schüpfen (2 et 5), de Sigriswyl (2 et 5), de Sumiswald (5 et 8), et de Worb (5 et 9). Cette statistique ne donne que le nombre des instituteurs et des institutrices primaires, qui sont surtout visés par le § 4 des statuts. Pour les engager à se joindre à nous, une visite ou un entretien personnel sera sans doute le moyen le plus efficace, et nous prions les comités des sections de voir ces collègues primaires et de leur démontrer la nécessité de faire cause commune avec nous. Pour l'orientation de ceux qui se chargeront de cette tâche, nous leur remettrons un exposé sommaire des buts et du champ d'activité de l'association, ainsi que des avantages obtenus, exposé qui pourra leur être utile.

2^o La section de Berne-ville propose que la société des instituteurs mette à l'index toutes les maisons et sociétés qui font paraître des annonces dans la *Feuille officielle scolaire*, c'est-à-dire qu'elle engage ses membres à ignorer ces maisons pour leurs achats. Le comité central communique cette proposition à toutes les sections pour avoir leur préavis.

Ainsi que nos sociétaires en ont connaissance, la *Feuille officielle scolaire* a été fondée en avril dernier parce qu'on la jugeait nécessaire pour les communiqués de la Direction de l'instruction publique. Le Conseil exécutif avait décidé de faire paraître le journal une fois par mois; or la Direction de l'instruction publique fait supposer qu'elle n'avait pas tant en vue le désir de combler une lacune que celui de porter préjudice aux autres journaux pédagogiques, notamment au *Berner Schulblatt*. Cette supposition est d'autant plus justifiée que la *Feuille officielle scolaire* accepte des *annonces de particuliers*. Dans quel autre but aurait-elle besoin de ces annonces? Certainement pas pour couvrir les frais occasionnés par l'impression du journal, puisque les annonces ne lui rapportent *absolument rien*, mais lui causent au contraire sans doute un déficit. Il faut bien comprendre qu'ensuite de l'acceptation d'annonces particu-

lières, la *Feuille officielle scolaire* ne jouit pas de la franchise de port et que les frais de port absorbent les recettes des annonces. Il est donc bien évident que celles-ci n'ont d'autre but que de faire concurrence aux journaux pédagogiques et cette concurrence est très efficace, puisque la *Feuille officielle scolaire* a une plus forte édition et qu'elle est envoyée à titre gratuit.

Ce nouveau journal scolaire a donc nui aux intérêts des autres journaux pédagogiques, et surtout du *Berner Schulblatt* en lui enlevant un certain nombre d'annonces. La société des instituteurs, qui est aussi atteinte par ce fait, a le devoir de s'intéresser au sort de ses organes et de faire en sorte qu'ils puissent conserver leur indépendance. En conséquence, le comité central pense qu'il y a lieu de donner suite à la proposition de la section de Berne-ville. Les comités sont invités par la présente à prendre l'avis des membres de leurs sections (si c'est nécessaire, par voie de circulaire) et d'en donner connaissance au comité central sur questionnaire spécial. Les sections qui ne nous auront pas communiqué leur décision jusqu'à fin janvier 1898 seront considérées comme ayant répondu affirmativement.

3^o La statistique destinée au rapport de gestion annuel devra nous être envoyée le plus tôt possible.

4^o Le Comité central rappelle aux comités des sections les décisions prises par la dernière assemblée des délégués sur une action commune pour l'entretien et l'embellissement des jardins avoisinant les maisons d'école.

5^o Le comité central prend la liberté de soumettre aux sections l'idée d'une réunion familière dans les sections au commencement de la nouvelle année, ainsi que cela se pratique dans la ville de Berne.

— **Ecoles normales.** Dans la séance du Grand Conseil du 27 décembre, M. Tanner, député de Bienne, a proposé d'augmenter de 20,500 fr. à 23,000 fr. la somme prévue au budget pour la pension des élèves de Hofwyl. Cette proposition a été appuyée par MM. Gobat, Schwab, Dürrenmatt et combattue par M. Scheurer, directeur des finances, qui a fait prévaloir l'idée d'une enquête sur la nourriture des normaliens dans l'internat. A ce propos, le correspondant du *Journal du Jura* écrit ce qui suit :

« On se plaint, paraît-il, de la nourriture donnée aux élèves de Hofwyl. La viande est rare, les pommes de terre sont cuites sans beurre et sans graisse, etc. Bref, l'alimentation est considérée comme insuffisante. Plusieurs orateurs ont confirmé la chose et l'un d'eux a demandé une enquête qui devrait s'étendre à toutes les écoles normales. M. Scheurer, directeur des finances, s'est opposé au relèvement du crédit, alléguant qu'autrefois on ne mangeait pas de la viande tous les jours et qu'on ne s'en portait pas plus mal. Toutefois, il a consenti à l'enquête et, au bout du compte, c'est à quoi le Grand Conseil s'est arrêté. En attendant, les élèves de Hofwyl pourront serrer leurs ceintures d'un cran. Ils réclamaient plus de beurre : on leur offre une enquête. Ils trouveront que c'est maigre et n'auront pas tort. »

OBWALD. — **Subventions fédérales.** En réponse au gouvernement zurichois qui l'avait consulté sur l'avant-projet de loi fédérale concernant la subvention de la Confédération à l'école primaire, le Conseil d'Etat d'Obwald déclare que cette subvention ne lui paraît pas admissible au point de vue constitutionnel, et qu'il aurait certaines objections de principe à présenter contre une révision de la constitution dans ce sens. Par contre les gouvernements bernois et bâlois recommandent le projet des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Il faut s'attendre à voir tous les gouvernements conservateurs suivre l'exemple d'Obwald.

TESSIN. — **Cours normal de travaux manuels.** Le treizième cours normal de travaux manuels aura lieu à Locarno du 11 juillet au 6 août. Il sera placé sous

la direction de M. Louis Gilliéron, inspecteur des travaux manuels à Genève. On compte sur 200 participants. Le compte-rendu du douzième cours normal qui a eu lieu en 1897 à Zurich vient de paraître. Les comptes nous apprennent que les recettes se sont élevées à 20,695 fr. 25 et les dépenses à 19,780 fr. 50, avec un honi de 914 fr. 75. C'est grâce à l'habile direction de M. Oertli que ce cours a si bien réussi.

— **Démission de M. Nizzola.** — Le professeur Nizzola a donné sa démission d'inspecteur des écoles du deuxième arrondissement. Il se voudra exclusivement à la direction des écoles communales de Lugano. Le Conseil d'Etat l'a remplacé par M. Emilio Rotanzi.

BIBLIOGRAPHIE

Au pays du Christ, par Paul Laufer. Chaux-de-Fonds, F. Zahn, éditeur. La livraison 1 fr. 35.

Les 3^{me} et 4^{me} livraisons de ce bel ouvrage continuent dignement les séries déjà parues. Nous avons lu avec intérêt la description d'une séance chez les derviches hurleurs. L'auteur n'en a éprouvé que du dégoût, tandis que M. Félix Bovet y voyait une expansion naturelle du sentiment religieux. La description des Pyramides, si elle n'est pas aussi vivante que celle de M. Bovet, n'en est que plus poétique et peut-être plus moderne.

H. G.

Rapport sur le groupe XVII de l'exposition nationale suisse de Genève 1896 : Education et Instruction, par F. Guex et un certain nombre de collaborateurs. — Lausanne, chez F. Payot, éditeur. Prix : 5 francs.

Cet ouvrage, publié sous les auspices du Département fédéral de l'Intérieur, comprend : 1^o Introduction destinée à esquisser l'évolution des idées pédagogiques, de 1883 à 1896, par F. Guex. 2^o Historique, organisation et installation de l'exposition scolaire, par L. Zbinden. 3^o Ecoles enfantines, par F. Guex. 4^o Ecoles primaires, par F. Guex. 5^o Ecoles normales, par F. Guex. 6^o Ecoles complémentaires, par Ch. Vignier. 7^o Classe modèle, par John Clerc. 8^o Enseignement secondaire, par John Clerc. 9^o Enseignement secondaire classique, par Edouard Payot. 10^o Ecoles professionnelles et industrielles, par A. Bouvier. 11^o Travaux manuels, par Léon Genoud. 12^o Travaux à l'aiguille et écoles ménagères, par M^{me} Rose Rehfous. 13^o Les examens de recrues, par H. Gobat. 14^o Hygiène scolaire (bâtiments, mobilier et matériel), par A. Combe.

C'est donc un tableau vivant de l'école suisse en 1896 que nous présentent les auteurs de ce précieux volume. Puisse celui-ci occuper bientôt la place d'honneur dans toutes les bibliothèques de nos collègues. Puissent les enseignements qu'il renferme être pour les éducateurs suisses « une source féconde d'encouragements et de nouveaux progrès ! »

Le prix de l'ouvrage (650 pages) est de fr. 5. — C'est peu, si l'on veut bien tenir compte de la somme de travail qu'il représente ; et cependant, dans l'intérêt de la diffusion des choses excellentes qu'il renferme, nous nous demandons : « N'y aurait-il pas moyen d'obtenir de la direction fédérale de l'Intérieur ou des départements cantonaux une subvention qui permet de faire une réduction de prix aux membres du corps enseignant ? »

B.

Le dévouement n'est jamais ridicule; il a toujours une sublimité intrinsèque, quel qu'en soit l'objet.

E. THIAUDIÈRE.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

I.

COURS MOYEN

L'orthographe

(*Suite.*)

Toutes les branches d'enseignement peuvent contribuer au progrès de l'orthographe. Il suffit de ne jamais perdre de vue ce qu'on se propose. Chaque leçon, de quelque nature qu'elle soit, nous apporte des termes nouveaux, propres à augmenter le vocabulaire de la classe.

A cet effet, il faut non seulement les énoncer, mais encore les confier à la planche noire, les expliquer, les faire lire, épeler et copier même, afin de les inculquer à la mémoire. Il faut habituer l'enfant à écouter, non seulement à entendre; à regarder au lieu de voir; à trouver et à retrouver au lieu de rôver; à passer successivement du rôle passif d'auditeur, de spectateur, au rôle actif de piocheur. Tout en développant en lui la mémoire des choses, il faut l'amener à se faire toujours une image nette et précise des mots.

C'est pourquoi il est important de jalonner souvent au tableau noir les différents points d'une leçon, d'y tracer le plan d'un morceau de lecture, d'y préparer de longue main parfois les matières nécessaires à une dictée difficile, à une composition ou à un travail écrit quelconque.

La planche noire sera le plus puissant auxiliaire, la main droite du maître, le tuteur de la mémoire et des intelligences vacillantes, le miroir où elles retrouveront, avec l'image des mots, aussi l'image des choses. Elle sera la pierre de touche pour tout élève appelé à y exhiber son savoir ou son ignorance en présence de la classe entière.

Si nous considérons les différentes parties de l'enseignement de la langue maternelle, nous reconnaîtrons que celle qui contribue le plus puissamment au progrès de l'orthographe est sans contredit la dictée.

Notre plan d'études cantonal prévoit des dictées prises dans le livre de lecture et corrigées à l'aide de celui-ci. Ce plan base tout l'enseignement de la langue sur le livre de lecture. La dictée ainsi comprise a sur toute autre ce grand avantage qu'elle roule sur un texte préalablement examiné, que les élèves ne sont pas condamnés à orthographier au hasard et que de fausses images des mots ne s'impriment pas ou s'impriment moins facilement dans leur esprit. Un autre avantage tout aussi réel, c'est que la dictée peut être corrigée en classe par les élèves eux-mêmes. Chacun découvrira ses propres fautes et les évitera plus facilement à l'avenir. Il faudra naturellement, par un contrôle minutieux et sévère, astreindre l'élève à s'acquitter consciencieusement de son travail : ce qu'on tolère devient intolérable; incorrigible, ce qu'on ne corrige pas.

Corriger, puis compter les fautes ne suffit pas; il est essentiel de les prévenir. Pendant la dictée, bien que le texte ait déjà été examiné, le maître, par quelques questions adressées aux plus faibles surtout, attirera encore l'attention des élèves sur les règles à appliquer, sur les écueils à éviter; il élucidera tout ce qu'il pourrait encore y avoir d'obscur dans leur esprit.

Le succès encourage; l'insuccès produit l'effet contraire. Aussi, pas de devoirs trop difficiles, pas de ces dictées grammaticales hérissées de difficultés. Notre

langue n'en offre déjà que trop sans qu'on les cherche. Pourquoi épouvanter la jeunesse ? Rassurons-la au contraire.

Malgré le plan d'études, qui s'inspire certainement du principe du ver à soie de la fable : « Moi, je fais peu, mais je fais bien », faisons de temps à autre des dictées littéraires tirées de nos bons auteurs, tels que Alph. Daudet, Charles Nodier, Alfred de Musset, Châteaubriand, Georges Sand et tant d'autres. Bien des fragments des « Lettres de mon moulin ou du Petit Chose, le Chien de Brisquet, l'Histoire d'un merle blanc, Monsieur Violet, etc. », s'y approprient admirablement.

Ces dictées initieront les élèves aux beautés de notre langue et exciteront en eux la réflexion et l'amour du travail. Le commencement de chaque leçon de dictée sera consacré à la revue et à la critique des erreurs de la dictée précédente. Ce sera une répétition de la correction qui produira d'excellents fruits et qui, loin de faire perdre du temps, accroîtra rapidement les connaissances de nos élèves en grammaire et en orthographe. Il sera bon aussi d'attirer souvent leur attention sur les mots à consonnes doubles ou offrant une difficulté particulière. Si nous procédons ainsi, allant toujours du facile au difficile, du connu à l'inconnu, choisissant avec discernement tout ce qui peut contribuer au développement intellectuel et moral de l'enfant, nous récolterons certainement ce que nous aurons semé.

(*A suivre.*)

COURS MOYENS

Sujet de rédaction

La journée d'une jeune fille

Plan. — Berthe a 10 ans. Rend déjà bien des services ; à qui ? Ce qu'elle fait le matin avant l'école. — A midi : couvert ; après le repas, dans la chambre et à la cuisine ; attentive et soigneuse. — Le soir : tâches pour le lendemain ; un moment de récréation ; travaux à l'aiguille ; lecture. — Toujours aimable et gaie ; pourquoi ? Conséquences.

Sujet analogue pour les garçons.

E. P.

COURS SUPÉRIEUR

Dictée

A travers Yeddo

Des rues et des rues ; des ponts et des ponts sur une quantité de canaux qui se croisent et se recroisent ; tout cela mesquin, grisâtre, uniforme.

La ville occupe une sorte de vaste plaine ondulée ; ses quelques collines, trop petites pour y faire un bon effet quelconque, sont juste suffisantes pour y mettre du désordre ; elle est parsemée d'espaces vides, de terrains vagues pleins de poussière ou de boue ; elle est coupée d'enceintes fortifiées, de longs remparts en pierre grise, coupés de fossés où poussent des lotus. Tout cela lui donne une étendue démesurée, sans compter le palais du Mikado, qui y occupe tant de place avec ses jardins impénétrables, ses bois d'arbres séculaires, le tout entouré d'épaisses murailles comme une forteresse.

Les principales voies sont droites, assez larges. Maisonnettes à simple rez-de-chaussée, rarement à un étage et presque toujours en bois, en vieux bois noirâtre. Les boutiques ont conservé la forme ancienne : c'est toujours le simple hangar ouvert, sans devanture ni vitrine, où les marchands sont assis sur des nattes parmi leurs bibelots ; on y vend naturellement toutes sortes de japoneries, des bronzes, des laques, des magots, des potiches, et à la fin, à force d'en voir de telles quantités tout le long des rues, un dégoût vous prend de ces innombrables choses, de ces mièvreries d'art, de ces cigognes, de ces grimaces.

Tous les magasins un peu huppés sont encadrés extérieurement de tentures en drap noir bordées de blanc et ornées de grandes lettres blanches. Evidemment cette ornementation ne paraît pas triste aux Japonais, parce qu'elle n'a pas chez eux le sens que nous sommes habitués à y attacher; mais pour nos yeux à nous, l'effet n'en est pas moins funéraire : dans les rues très commerçantes, on dirait un deuil général.

PIERRE LOTI.

Il faut prendre de bonnes habitudes

(Sujet développé)

On n'a pas besoin de réfléchir longtemps pour se convaincre que les habitudes font notre bonheur ou notre malheur suivant qu'elles sont bonnes ou mauvaises. Voyez un individu adonné à l'ivrognerie ; fût-il riche, il tombera dans la misère la plus noire et dans l'abjection du vice, s'il s'abandonne à sa passion. Au contraire, un jeune homme pauvre mais laborieux, rangé, économique, honnête, ramassera un petit pécule et quelquefois se procurera même l'aisance. Cela s'est vu maintes fois.

Puisque les bonnes habitudes font notre bonheur, il faut tâcher d'en prendre de bonnes. En première ligne, je crois qu'on peut placer l'amour du travail. Avec cette habitude-là, on s'épargne bien des ennuis, bien des misères ; toutefois elle n'est point suffisante. Dans la vie de l'ouvrier surtout, il faut de l'ordre, de l'économie ; autrement on n'arrive à rien. N'oublions pas que la propreté, la tempérance sont de bonnes garanties de santé et que la santé est un précieux capital, le seul que le bon Dieu ait donné aux pauvres gens.

Un homme bien élevé doit éviter les grossières paroles, les jurements, les mensonges. Ces défauts-là sont le signe certain d'une éducation mal faite. Recherchons la justice, la politesse, la prudence, la franchise, la ponctualité, l'exactitude. Ce sont des vertus qui rendent le commerce de la vie agréable, qui doublent la valeur d'un homme. Il faut être charitable envers tout le monde, courageux vis-à-vis du danger, patient dans l'adversité. En outre, on doit aimer sa patrie, sa religion . . . Mais je n'en finirais pas si je voulais donner toute la liste des habitudes et des qualités désirables chez un individu.

(Ecole de Bon.)

II. HISTOIRE NATURELLE

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

XI.

Circulation

Dans les végétaux circule un liquide nourricier analogue au sang des animaux : la *sève*.

De même qu'on distingue le sang artériel et le sang veineux, nous distinguerons la *sève brute* ou *ascendante*, qui suit toujours les faisceaux ligneux, et la *sève nourricière* ou *descendante*, qui circule dans les faisceaux libériens.

L'eau absorbée par les racines du végétal forme la sève ascendante. Pour constater qu'elle monte dans les branches, les tiges, les feuilles et les fleurs, en passant seulement par les faisceaux ligneux, on prend un lis en fleurs, par exemple, et on laisse tremper ce pied ou cette branche coupée, pendant quinze heures, dans une solution de fuchsine. Les nervures des fleurs sont, à la fin de

l'expérience, colorées en rouge. En trempant une branche d'arbre fraîchement coupée dans une solution colorée, et en faisant, quelques heures après, une section au-dessus de la partie trempée, on voit que la couleur n'a pénétré ni dans l'écorce, ni dans les rayons médullaires, ni dans la moelle et les faisceaux libériens ; elle est seulement montée dans les faisceaux ligneux.

C'est grâce à la faculté endosmotique des poils radicaux, c'est-à-dire grâce à leur perméabilité, que l'eau pénètre dans les vaisseaux capillaires des racines. Elle est poussée de bas en haut par la différence de température et surtout de pression. D'autre part, lorsqu'il y a une grande évaporation sur les feuilles, lorsque la plante *transpire*, la sève est pompée, sucée en quelque sorte par les feuilles. L'eau chargée de sels minéraux que les racines ont puisée dans le sol fond et entraîne avec elle diverses matières organiques ; lorsqu'elle arrive aux feuilles, elle est vraiment un liquide nourricier. Par la transpiration de la plante, la sève perd une partie de l'eau qu'elle contenait et rejette sous forme d'*excrétions* (cire, gomme, huile) les éléments qui sont inutiles à la plante.

La chaleur et la sécheresse de l'air augmentent beaucoup la transpiration de la plante ; c'est pourquoi cette transpiration est surtout abondante en été. Hales a calculé qu'un chêne, offrant 700,000 feuilles environ, a transpiré de juin à octobre 111,225 kg d'eau. La sève d'été est, par suite de cette évaporation, très peu aqueuse. Il n'en est pas de même de la sève du printemps. A cette époque de l'année, il y a une forte poussée de sève dans les végétaux, et, cette eau n'étant pas évaporée par les feuilles, coule lorsqu'on coupe une branche. Ce phénomène est surtout sensible chez la vigne. Lorsqu'on la taille au mois de mars, elle semble pleurer. Hales a calculé que la force d'impulsion de la sève dans la vigne est cinq fois plus grande que celle du sang dans l'artère crurale d'un cheval. Nous avons dit qu'arrivée dans les feuilles, la sève qui a traversé tous les faisceaux ligneux, est devenu un liquide nourricier, propre à alimenter la plante. La fonction chlorophyllienne a d'ailleurs chargé de carbone cette sève. Ce liquide nourricier redescend jusqu'aux racines de la plante par les *faisceaux libériens*. Si, au printemps, on fait une ligature à la tige d'un jeune arbre, on voit un bourrelet se former au-dessus de la ligature : ce sont les sucs de la sève nourricière qui se sont accumulés là, en descendant dans l'épaisseur de l'écorce. Citons l'opinion de Claude Bernard sur la circulation : « On peut regarder le sang artériel comme destiné à la respiration des éléments et le sang veineux comme destiné à leur alimentation. Cette vue trouve encore un argument dans la physiologie végétale, car, dans les végétaux, c'est également la sève veineuse, c'est-à-dire celle qui a été élaborée par les feuilles, qui sert à la nutrition. »

HENRIETTE DUPORTAL.

III. MATHÉMATIQUES

Nous donnons ci-après quelques solutions du problème proposé dans l'*Educateur* du 15 novembre dernier.

Tout le monde sait qu'un carré magique est un carré divisé en plusieurs petits carrés égaux qu'on remplit des termes d'une progression quelconque, généralement arithmétique, de manière que les termes de chaque colonne, soit horizontale, soit verticale, soit diagonale, fassent toujours la même somme.

On a donné à ces carrés le nom de magiques parce que les anciens leur attribuaient de grandes vertus et que cette disposition des nombres formait, lit-on, la base et le principe de plusieurs de leurs talismans.

Suivant eux, le carré d'une case rempli par l'unité était le symbole de la divinité, à cause de l'unité de Dieu, car ils remarquaient que ce carré était

unique et immuable par sa nature. Le carré de 2 était le symbole de la matière imparfaite, tant à cause des 4 éléments, que de l'impossibilité d'arranger ce carré magiquement.

Le carré de 9 cases était attribué ou consacré à Saturne; celui de 16 à Jupiter; on avait dédié à Mars celui de 23; au Soleil celui de 36; à Vénus celui de 49; à Mercure celui de 64 et enfin à la Lune celui de 81.

Il fallait certes être bien enclin aux visions pour trouver une relation quelconque entre les planètes et la disposition des nombres; cependant tel était le ton de la philosophie mystérieuse des Jambliques, des Porphyres et de leurs disciples. Les mathématiciens modernes, en s'amusant de ces arrangements, qui exigent naturellement un esprit de combinaison assez étendu, ne leur donnent que l'importance qu'ils méritent.

Voici donc quelques solutions du carré magique de 5 empruntées à l'un ou à l'autre de nos aimables correspondants :

12	21	10	19	3
20	4	13	22	6
23	7	16	5	14
1	15	24	8	17
9	18	2	11	25

25	16	12	8	4
7	3	24	20	11
19	15	6	2	23
1	22	18	14	10
13	9	5	21	17

7	11	20	24	3
25	4	8	12	16
13	17	21	5	9
1	10	14	18	22
19	23	2	6	15

22	16	15	9	3
10	4	23	17	11
18	12	6	5	24
1	25	19	13	7
14	8	2	21	20

10	11	17	23	4
22	3	9	15	16
14	20	21	2	8
1	7	13	19	25
18	24	5	6	12

18	21	14	7	5
9	2	20	23	11
23	13	6	4	17
1	19	22	15	8
12	10	3	16	24

M. Jaccard, à Tavannes, nous communique en outre ce qui suit : En se servant de la méthode des deux carrés complémentaires pour les carrés magiques de racine impaire, on trouve facilement le nombre des combinaisons qui donnent le résultat cherché. En effet, le chiffre 1 étant placé dans une case désignée, on voit que les 4 autres chiffres du même rang horizontal donnent lieu à 24 combinaisons. Il en est de même de l'autre carré complémentaire, de sorte que les 2 carrés réunis donnent $24^2 = 576$ combinaisons. Or, le chiffre 1 peut être placé dans chacune des 25 cases, ce qui nous fournirait $576 \times 25 = 14,400$ combinaisons; seulement il faut tenir compte des répétitions qui ont lieu suivant le côté que l'on considère comme base du carré et diviser cette dernière somme par 4, ce qui donne, en définitive, 3600 solutions différentes.

De plus, ajoute M. Grosgurin de Genève, cette même somme 65 des colonnes horizontales, verticales, etc., se retrouve dans différentes figures symétriques. Citons-en quelques-unes dans la 1^{re} solution que nous indiquons. Ainsi les figures formées par (12, 3, 25, 9 et 16), par (4, 22, 8, 15 et 16), par (23, 10, 14, 2 et 16), etc., donnent toutes la même somme 65.

Nous ont envoyé des solutions exactes : M. L. Mérillat à Saicourt; M. J. Frossard à Bex; M. J. Jaccard à Tavannes; M. C. Romy à Moutier; M. L. Gilliéron à Genève; M. Marrel à Rolle et M. Grosgurin à Genève.

Pour les amateurs

Problème n° 10. — Un petit garçon s'amuse avec ses soldats de plomb. S'il les met sur 2 rangs, il en reste 1 ; sur 3 rangs, il en reste encore 1, sur 4 rangs également et ainsi de suite jusqu'au moment où il les place sur 7 rangs. Alors toutes les files sont complètes et on demande combien il a de soldats ?

HENRI PRÊTRE.

IV. DIVERS

Souvenirs d'un écolier

Quand je fréquentais l'école primaire, je n'étais pas le dernier de ma série. Aux dires de mon maître, j'avais un bon jugement, de la mémoire, de l'imagination, un excellent cœur et une certaine facilité de parole qu'on a mise plus d'une fois à contribution, comme on le verra plus bas.

Hélas ! j'avais aussi mes défauts. Quoique comprenant assez bien les règles de la grammaire, par manque d'attention ou par une légèreté facilement explivable chez un enfant, j'oubliais dans mon encrier beaucoup de lettres, surtout celles des bouts de mots. En outre, j'avais une mauvaise écriture et tenais mes cahiers avec nonchalance. De plus, je ne pouvais sortir de mon lit, le matin, et comme mon maître était la ponctualité même, ce défaut me valut plus d'un désagrément et maints sarcasmes.

Que le naturel de l'homme jette donc de profondes racines ! Aujourd'hui, pris par les soucis de la vie, obligé de me lever très matin pour fourrager deux grosses étables de bétail, ma paresse native me retient doucement sous mes chaudes couvertures quand le point du jour est là, et je dois faire un véritable effort pour sortir de ma couche. C'est que je n'ai jamais pu me faire à l'habitude de me coucher de bonne heure.

Malgré mes imperfections, mon instituteur m'aimait et me le témoignait souvent. De la bibliothèque scolaire, il me donnait ce que je voulais. Je me montrais aimable, cela va sans dire, et je respectais mon maître d'école autant que mon père.

Le brave homme n'avait fait son procureur général ; il y avait aussi dans notre école deux ou trois avocats, un sergent de gendarmerie, enfin tout l'attirail de la justice des tribunaux.

Lorsqu'une faute grave avait été commise — et cela n'arrivait pas souvent — notre régent nous prévenait, en cachette, qu'un tel jour on jugerait les coupables et nous préparions nos réquisitoires ou nos mémoires de défense. La scène se déroulait d'ordinaire devant tous les élèves à l'heure de la sortie. Cela nous procurait des moments de belle humeur. Dieu ! que les enfants sont heureux de pouvoir ainsi s'amuser à peu de frais !

Trompés par les coups de l'horloge, des marmots avaient, une fois, sonné la classe un quart d'heure trop tôt. L'affaire fit grand bruit et demandait prompte justice.

Dans ma plaidoirie, je m'étais surtout attaché à montrer le trouble apporté dans la récréation des élèves, sans oublier le dérangement que la chose avait occasionné au maître dans sa digestion. Tout à coup, l'avocat des prévenus se lève et combat pied à pied mon réquisitoire, parle de bonne foi, d'ignorance, de jeunesse et, par un argument *ad hominem*, me demande si, à l'âge où étaient ses clients, j'étais beaucoup plus raisonnable qu'eux.

Ce jour-là, les prévenus furent renvoyés absous et le sergent H. n'eut pas à s'occuper d'eux.

Ces petites scènes m'ont laissé le plus agréable souvenir.

H. M.

Encre indélébile en 24 couleurs

Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

Encre pour écoles et administrations

fabriquées par 79

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

• 3 premiers prix •

Pour une bonne maison, à la campagne, dans le canton de Vaud, on cherche une

CUISINIÈRE

capable, pas trop jeune et bien recommandée. Entrée en février. 76

Adresser offres et certificats à Madame de Mestral, Château de Vullierens sur Morges.

On demande

pour le bureau de la **Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine**, à Zurich, une demoiselle, bien éduquée, possédant à fond le français. (M. 5382 Z.) 75

TIMBRES CAOUTCHOUC

IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,
BIENNE

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI
(Lugano) TESSIN. (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — 56^{me} année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

ANÉMIE

PILULES DR. BLAUD

CHLOROSE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les VÉRITABLES PILULES BLAUD se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIARELLI, 2, Place des Vosges, Paris.



Ein thüringischer Lehrer, 25 Jahre alt, wünscht zu seiner weiteren Fortbildung (Französisch) eine Stelle an einem **Schweizer Institute** anzunehmen. 83

Gefl. Aerbietungen an die Expedition ds. Bl.

AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

CHŒURS D'HOMMES

Chœurs mixtes — Chœurs scolaires

Cantates Grandson — Davel

Pestalozzi.

Chœurs de dames.

Editions à prix réduits :

25 et 30 cent.

LE CHANTEUR ROMAND

recueil contenant 24 romances et

30 chansons nouvelles

1 volume relié, avec musiqu

Prix : 2 fr.

30 mélodies chant et piano

Le Sentier perdu, Le Rouet, Le récit du Mobile, La première neige, Mélancolie, Avril revient, Beaux rêves d'or, etc., etc., etc.

Grande édition illustrée

Catalogue et spécimens sur demande adressée à l'auteur

H. GIROUD

Baulmes pr^e St^e-Croix (Vaud).

(H 45 L) 78

Ecole normale de Porrentruy

I. Concours d'admission de nouveaux élèves

Conformément à la loi du 18 juillet 1875, une nouvelle série d'élèves sera admise, au printemps prochain, à l'Ecole normale de **Porrentruy**. Les aspirants sont invités à se faire inscrire, d'ici au **10 mars**, à la Direction de cet établissement. Ils devront joindre les pièces suivantes à leur demande :

1. Un extrait de naissance ou un acte d'origine.
2. Un certificat médical indiquant s'ils ont été vaccinés, ainsi que les vices constitutionnels dont ils pourraient être atteints.
3. Un certificat concernant l'éducation, le caractère et l'instruction de l'aspirant; ce certificat sera délivré par l'instituteur et devra être approuvé par la commission d'école.

Ces deux dernières pièces seront remises sous pli cacheté.

Pour le certificat médical, on demandera un formulaire à la Direction de l'Ecole normale.

L'examen d'admission aura lieu à l'Ecole normale de Porrentruy, le **mercredi 30 mars**, pour une moitié des postulants, et le **jeudi 31 mars**, pour l'autre moitié.

Un avis ultérieur informera les intéressés du jour qui leur sera assigné pour subir le dit examen. A cet effet, il est recommandé de donner **l'adresse exacte** des parents ou tuteurs de l'aspirant.

II. Examens en obtention du diplôme d'instituteur et d'institutrice d'école primaire

Ces examens auront lieu à l'Ecole normale de **Porrentruy** aux dates ci-après :

1. Examens écrits, les 14, 15 et 16 mars, dès 8 heures du matin. 80
2. Examens oraux, les 1^{er} et 2 avril, dès 7^{1/2} heures du matin.

Les examens préalables pour la II^e classe de l'Ecole normale auront lieu aux mêmes dates.

Les aspirants et aspirantes sont invités à se faire inscrire, jusqu'au **20 février**, à la Direction soussignée, en lui adressant les pièces prescrites à l'art. 3 du règlement du 2 avril 1885.

BERNE, le 20 janvier 1898.

(B 8113)

Direction de l'Instruction publique.

EXAMENS

des

aspirants au diplôme d'instituteur secondaire
du Jura bernois

Ces examens commenceront mardi le 12 avril prochain, à 8 heures du matin, bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy.

Les candidats sont priés de s'inscrire avant le 15 février prochain chez M. LANDOLT, inspecteur des écoles secondaires, à Neuveville, président de la commission d'examen, en ajoutant les papiers réglementaires et la contribution aux frais d'examen.

78

BERNE, le 18 janvier 1898.

(Ma 2190 Z)

Direction de l'Instruction publique.

Quel instituteur me donnerait des leçons de **littérature française**? Je préfère la campagne et la simplicité.

F. Burtschi,
Mittelstrasse, 7, **Berne.**

82

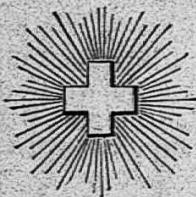
Qui céderait au musée pédagogique de Fribourg, pour sa galerie des pédagogues, le portrait de M. **Alexandre Daguet**, édité à Neuchâtel vers 1890—1894?

77

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV^{me} ANNÉE

N^o 4



BIENNE

15 Février 1898

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

•••

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne; Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — Fribourg : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BENOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bœgli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Abonnés de l'étranger

Reçu le montant de l'abonnement pour 1898, de: M. Hintlian, à Constantinople; M. le Prof. Fabiani, à Milan (abonnement finit en octobre 98); M. Iliescou, prof., Pitesci (Roumanie); M. Ph. Musta, archimandrite, à Karansebes (Hongrie); M. O. Waldvogel, à Paris; M. le Prof. Teegan, à Dublin; M. Nather, à Oschatz (Saxe); M. Opran, à Bucharest; M. S. Jonescu, directeur à Buzéu (Roumanie); MM. Datzoff & Co. (pour le Ministère de l'Instruction publique) à Sofia; Cercle pédagogique à Constantine (Algérie); M. Brunisholz, prof. à Constantinople; Mlle E. Locher, à Bucarest.

Ceux de nos lecteurs de l'étranger dont l'abonnement est expiré voudront bien le renouveler avant le 1er mars prochain.

Gérance de l'EDUCATEUR.

TECHNICUM DE LA SUISSE OCCIDENTALE A BIENNE

ECOLES SPÉCIALES :

1. L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs;
2. L'école d'électrotechnique et celle de petite mécanique et de mécanique de précision;
3. L'école des arts industriels et d'architecture, y compris la division de gravure et de ciselure;
4. L'école des chemins de fer.

(B 171 Y)

L'enseignement est donné **en français et en allemand** et il a pour but de développer **les connaissances tant pratiques que théoriques** des élèves.

Pour être admis, les candidats doivent avoir 15 ans révolus.

Les mesures nécessaires sont prises pour que les élèves soient placés dans de **bonnes familles allemandes ou françaises**.

Le semestre d'été prochain commencera le 19 avril. Les examens d'admission auront lieu le 18 avril à 8 heures du matin au Technicum, rue Rosius.

Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées à la Direction qui, sur demande, enverra gratuitement le programme de l'école pour 1898 contenant le plan d'études avec explications y relatives, ainsi que tous les renseignements nécessaires.

BIENNE, 1er février 1898.

Le Président de la Commission de surveillance :

HOFMANN-MOLL.

Les meilleures chaises de piano du monde ont une vis d'arrêt automatique de **F. DIETZ**, instituteur, à **Rheinsheim**, près Karlsruhe (Grand duché de Bade). Les collègues ont des prix de faveur. Prospectus gratis et franco. 85

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI
(Lugano) TESSIN (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — **56^{me}** année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre.

52
Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.